

*Flouf!*

# Un vote machinal

**C'**EST une informaticienne bardée de diplômes, enseignante-chercheuse au CNRS et à l'université de Nantes. Un jour, au bureau de vote où Chantal Enguehard donne un coup de main les soirs d'élection, on lui dit : « *Bientôt on n'aura plus besoin de toi : tu seras remplacée par une machine à voter.* » Elle se renseigne. Tombe sur un décret du ministère de l'Intérieur. Il a été publié voilà quatre ans, le 17 novembre 2003, sous Sarkozy. Il est passé complètement inaperçu. Elle le lit et grimpe aux rideaux.

Ce décret prévoit que les communes peuvent s'équiper en « *machines à voter* », lesquelles sont en fait des ordinateurs, avec mémoires électroniques, processeur et programme de 20 000 lignes de code. Apparemment, rien de plus simple que ce nouveau « vote électronique » : l'électeur sélectionne le nom de l' élu sur un écran et appuie sur un bouton.

Mais l'informaticienne comprend illico que cela ouvre grand la porte à tous les truquages et les fraudes. Ces ordinateurs de vote peuvent être victimes de pirates. Leurs résultats peuvent être faussés par des bugs, comme en connaît tout ordinateur qui se respecte. Et le pire est qu'ils ont été conçus par des boîtes privées qui, sous prétexte de « *secret industriel* », les mettent sous scellés et refusent d'en livrer le code-source, c'est-à-dire la boîte noire qui régit leur fonctionnement. « *C'est comme si*, dit Chantal Enguehard, *vous aviez confié la soirée électorale à un prestataire privé. Une fois que tout le monde a voté, il prie le président et ses assesseurs de sortir du bureau de vote, s'y en-*

*ferme, procède seul au dépouillement, sort du bureau et proclame les résultats officiels.* »

Certes, en cas de litige, le ministère de l'Intérieur a confié au Bureau Veritas (un organisme de certification privé appartenant au

fiable. Scandaleux, n'est-ce pas ? Prétendant que les ordinateurs sont nettement plus modernes et rapides, Sarkozy et son spécialiste maison, le préfet Daniel Canepa, ont commencé à en éjecter les simples citoyens. Place aux experts ! Grâce auxquels le vote devient un processus opaque, vulnérable, invérifiable, et objet de tous les soupçons. N'est-ce pas en trichant grâce au vote électronique que Bush a été élu ? La Floride n'a-t-elle pas, en novembre dernier, renoncé au vote électronique à cause de 18 000 bulletins litigieux ?

Chantal Enguehard n'est plus seule à sonner l'alerte. Les Verts, le PC, Bayrou, Corinne Lepage, Roger-Gérard Schwarzenberg (qui a interpellé sans succès Sarkozy à ce sujet) réclament l'interdiction de ces ordinateurs qui équipent déjà 1 600 bureaux

de vote dans une cinquantaine de villes, et vont collecter lors de la présidentielle environ 1,4 million de suffrages. D'autres informaticiens, comme Pierre Muller, viennent de lancer sur Internet une pétition pour le maintien du vote papier (1). En 2002, rappellent-ils, Le Pen a éliminé Jospin avec 194 000 voix d'avance...

**Jean-Luc Porquet**

(1) Leur site, <http://www.ordinateurs-de-vote.org>, donne la liste des villes concernées. Lire aussi le très solide dossier de « Science et Vie » (2/7).



baron Seillière) le soin de procéder à 114 vérifications. Mais celles-ci, affirme Chantal Enguehard, ne suffisent aucunement à garantir l'absence de fraude...

Le bureau de vote est l'un des derniers lieux où les simples citoyens ont la possibilité de participer au processus démocratique. Ce sont eux qui font signer l'électeur sur la liste d'émargement, vérifient que le bulletin est bien tombé dans l'urne, procèdent au dépouillement, signent le procès-verbal. Un système à la fois simple comme bonjour, transparent et